



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

Communiqué de presse

Berne, le 9 mai 2018

Admission des médecins : le Conseil fédéral confirme que pilotage et cofinancement par les cantons ne font qu'un

La question du financement des prestations ambulatoires est encore ouverte

Le Conseil fédéral souhaite clarifier la question de l'admission des médecins. curafutura se réjouit du fait que le Conseil fédéral considère indissociables le pilotage et le cofinancement par les cantons. La question du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires ne doit toutefois pas être traitée subsidiairement pour autant.

curafutura salue la volonté du Conseil fédéral de lutter contre une offre excédentaire dans le système de santé. Elle estime toutefois qu'une autre réforme essentielle, à savoir le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), doit être réalisée dans la foulée. Seul un financement intelligent et clairvoyant est susceptible d'éliminer les incitatifs erronés du système de santé et d'inverser la tendance en ce qui concerne l'évolution des coûts de la santé. curafutura propose son expertise pour contribuer à élaborer une solution pérenne. Le projet concernant l'admission des fournisseurs de prestations dans le domaine ambulatoire approuvé par le Conseil fédéral est cependant une réforme indissociablement liée au financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires.

Pius Zängerle, directeur de curafutura, précise : « Nous nous trouvons actuellement dans une phase-clé pour la réussite de réformes essentielles telles qu'EFAS. Pour en tirer le meilleur parti possible, curafutura continuera à participer de manière constructive et ciblée au dialogue visant à trouver une solution en matière de pilotage et de financement. »

Contact pour les médias :

Pius Zängerle, directeur

Téléphone: 031 310 01 84 ; portable : 079 653 12 60; pius.zaengerle@curafutura.ch

Ralph Kreuzer, Communication

Téléphone : 031 310 01 85; portable 079 635 12 09; ralph.kreuzer@curafutura.ch



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et CPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur

<http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>